

COMPARATIF TECHNIQUE

1/3



	Géré par MNCAP	Géré par MNCAP	Géré par FOREVER	Géré par FOREVER	Géré par FOREVER	Géré par FOREVER	Géré par MNCAP	Géré par FOREVER	Géré par FOREVER	Géré par MNCAP
Calcul cotisations	Capital initial	Capital restant dû	Capital restant dû et initial	Capital restant dû et initial	Capital restant dû	Capital restant dû	Capital initial	Capital restant dû	Capital initial	Capital restant dû
Ouverture Lemoine	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✗
Capital Mini	10 000 €	10 000 €	5 000 €	25 000 €	20 000 €	25 000 €	10 000 €	17 000 €	17 000 €	10 000 €
Capital Maxi	3 000 000€ (1 500 000€ pour IN FINE et RELAIS)	3 000 000€ (1 500 000€ pour IN FINE et RELAIS)	4 000 000€	5 000 000€ (2 000 000€ pour Corse, DROM, COM) pour le DCPTIA sinon 1 500 000€	10 000 000€ 5 000 000€ (La Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin, Mayotte, Corse Saint-Barthélemy ou en Nouvelle Calédonie) 2 000 000€ In-fine et Relais	2 000 000€	5 000 000€ 75 000€ max pour prêt personnel	20 000 000€ (Décès/PTIA) 15 000 000€ (IPT en capital assuré < 55 ans à la souscription) 5 000 000€ (IPT en capital assuré >= 55 ans à la souscription) 2 500 000€ (IPPRO) 5 000 000€ (DROM, St Barthélemy, St Martin pour Décès/PTIA, IPT en capital et GIS)	200 000€	10 000 000€
Calcul de l'âge	Millésime	Millésime	Millésime	Âge réel	Âge réel	Âge réel	Millésime	Millésime	Millésime	Millésime
TYPE DE PRÊT										
Amortissable	OUI max 360 mois dont différé	OUI max 360 mois dont différé	OUI max 420 mois dont différé	OUI max 300 mois (différé inclus)	OUI max 360 mois (différé inclus)	OUI max 360 mois	OUI max 360 mois	OUI max 360 mois	OUI max 360 mois	OUI minimum 12mois et max 420 mois
Palier	✓	✓	OUI max 420 mois dont différé	✓	✓	✓	OUI max 360 mois	✓	✓	✓
In Fine	OUI max 240 mois / 1 500 000€ (toutes garanties)	OUI max 240 mois / 1 500 000€ (toutes garanties)	OUI max 360 mois dont différé	OUI max 240 mois	OUI max 360 mois	OUI max 240 mois	OUI max 240 mois Décès/PTIA	OUI max 360 mois	✗	OUI
Relais	OUI max 36 mois / 1 500 000€ (toutes garanties)	OUI max 36 mois / 1 500 000€ (toutes garanties)	✓	OUI max 36 mois.	OUI max 36 mois.	OUI max 36 mois.	OUI max 36 mois, accompagné obligatoirement d'un prêt amortissable	OUI max 36 mois	OUI max 36 mois	OUI max 36 mois si la DA comprend l'assurance du prêt immobilier du nouveau bien
Différé	prêt à taux 0 : 240 mois	prêt à taux 0 : 240 mois	60 mois (sauf prêt à taux 0 : 180 mois)	SANS LIMITE	OUI max 36 mois.	SANS LIMITE	OUI max 36 mois	✓	✓	OUI
Professionnel	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓
PTZ ou eco PTZ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Crédit Bail	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗
BÉNÉFICIAIRE	Banque et Personne physique	Banque et Personne physique	Banque et Personne physique (cadre crédit vendeur uniquement)	Banque	Banque	Banque	Banque	Banque et Personne physique (uniquement sur la garantie DC)	Banque	Banque
PRÊTEUR	Banques Françaises, monégasques, luxembourgeoises ou succursales françaises d'établissements de crédits étrangers, et Banques Belges	Banques Françaises, monégasques, luxembourgeoises ou succursales françaises d'établissements de crédits étrangers, et Banques Belges	Banques Françaises et personne physique (si tableau d'amortissement émis par un notaire).	Banques Françaises ou succursales françaises d'établissements de crédits étrangers (en Suisse ou UE).	Banques Françaises ou succursales françaises d'établissements de crédits étrangers (en Suisse ou UE).	Banques Françaises (France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Ile de la Réunion.)	Banques Françaises	Banques Françaises et européennes, Suisses et Monégasques (suivant le lieu de résidence de l'assuré)	Banques Françaises	Banques Françaises
RÉSIDENT										
DROM (garanties)	✓	✓	OK mais majorés / FRANCHISE ITT 90 120 180 JOURS	OUI DC/PTIA IPT	La Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint Martin, Mayotte, Saint Barthélemy, Nouvelle Calédonie franchise ITT de 90, 120 ou 180 jours	✓	✓	OUI (toutes sauf IPPRO) (La Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélemy)	✗	✓
Com (garanties)	✓	✓	✗	OUI DC/PTIA IPT		✓	✓	OUI (Décès/PTIA) (Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques, Wallis et Futuna)	✗	✓
Corse (garanties)	✓	✓	✓	OUI DC/PTIA IPT	✓	✓	✓	✓	OUI décès PTIA	✓
EU (garanties)	✓	✓						OUI (Décès/PTIA ; ITT/IPT sur étude) (UE et Suisse)		✓
HORS EU (garanties)	TOUTES GARANTIES (sauf PE) : la Suisse, Monaco, le Royaume-Uni, l'Amérique du Nord	TOUTES GARANTIES la Suisse, Monaco, le Royaume-Uni, l'Amérique du Nord	✗	✗	✗	✗	✗	Les résidents fiscalement en Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Suisse et Portugal, dont l'activité professionnelle est exercée en France peuvent souscrire uniquement au DC/PTIA. Pour les autres pays il faut remplir "risque de séjour" et "risque professionnels".	✗	Toutes garanties : Suisse et Monaco
	DC/PTIA : Japon, République de Singapour, Hong Kong, Inde, Chine, Australie, Emirats Arabes, Qatar, Bahreïn, Russie	DC/PTIA : Japon, République de Singapour, Hong Kong, Inde, Chine, Australie, Emirats Arabes, Qatar, Bahreïn, Russie						OUI (Décès/PTIA) (Australie, Canada, Etats-Unis, Japon, Nouvelle Zélande, Royaume-Uni) (Sur étude) Autre pays		